



Les 20 critères de discrimination

L'âge

Une décision préjudiciable ne peut être fondée sur l'âge. Ce type de discrimination peut concerner aussi bien les jeunes que les personnes âgées.

Exemple : *le refus de promouvoir un agent en raison de son âge.*

L'apparence physique

Une discrimination à raison de l'apparence physique se fonde sur les traits ou caractéristiques physiques d'une personne pour prendre une décision qui lui est préjudiciable.

Exemple : *le refus de recruter un agent atteint d'obésité en raison de son aspect physique.*

L'appartenance réelle ou supposée à une ethnie

Le terme « ethnie » désigne un ensemble d'individus réunis par une communauté de langue ou de culture : il désigne des ensembles humains pouvant dépasser le cadre des nations ou, au contraire, correspondre à des minorités nationales.

L'auteur d'une discrimination peut être poursuivi dès lors qu'il a pris une décision discriminatoire envers un agent en raison de l'idée qu'il s'est faite de son appartenance à une ethnie, même lorsque cette appartenance n'est que supposée.

L'appartenance réelle ou supposée à une nation

La discrimination à raison de l'appartenance réelle ou supposée à une nation recouvre toute discrimination fondée sur la nationalité.

L'auteur d'une discrimination peut être poursuivi dès lors qu'il a pris une décision discriminatoire envers un agent en raison de l'idée qu'il s'est faite de son appartenance à une nation, même lorsque cette appartenance n'est que supposée.

L'appartenance réelle ou supposée à une race

La discrimination à raison de l'appartenance réelle ou supposée à une race recouvre toute discrimination fondée sur la naissance.

L'auteur d'une discrimination peut être poursuivi dès lors qu'il a pris une décision discriminatoire envers un agent en raison de l'idée qu'il s'est faite de son appartenance à une race, même lorsque cette appartenance n'est que supposée.

L'appartenance ou non à une religion déterminée

L'auteur d'une discrimination peut être poursuivi dès lors qu'il a pris une décision discriminatoire envers un agent en raison de l'idée qu'il s'est faite de son appartenance à une religion, même lorsque cette appartenance n'est que supposée.

Exemple : *le refus d'accorder à un agent une formation en raison de sa confession..*

L'état de santé

Un certain nombre de pathologies, n'impliquant pas un handicap, peuvent être à l'origine de discriminations.

Exemple : *le refus du supérieur hiérarchique direct de tenir l'entretien professionnel d'un agent atteint du sida.*



L'orientation sexuelle

Une personne ne peut être victime de discrimination du fait de sa sexualité.

Exemple : *le refus de recruter un agent en raison de son homosexualité.*

L'identité sexuelle

Le critère de l'identité sexuelle a été introduit dans la législation par la loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel (article 4).

Ce critère vise à protéger les personnes transsexuelles et transgenres contre les discriminations auxquelles elles sont exposées lorsque l'identité sociale sous laquelle elles vivent ne correspond pas au sexe assigné à la naissance, que cette situation s'accompagne ou non d'un traitement hormonal ou d'une opération de changement de sexe

Exemple : *le refus de proposer un agent promouvable à un avancement au choix en raison de sa conversion sexuelle.*

La grossesse

Très proche de la discrimination à raison du sexe, la discrimination du fait d'un état de grossesse lèse le droit des femmes.

Exemple : *la perte des responsabilités confiées à une femme en raison de son état de grossesse.*

La situation de famille

La situation de famille peut entraîner des discriminations opérées à raison de la situation matrimoniale ou de la nature de la filiation, d'une situation de concubinage ou encore de l'absence ou de l'existence d'enfants.

Exemple : *la préférence familiale ne peut être accordée aux enfants du personnel pour occuper des emplois saisonniers.*

Le handicap

Constitue un handicap, au sens de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Les discriminations à raison du handicap peuvent survenir dans différents domaines de la vie (en matière de transports, de logement, d'accès aux loisirs...) mais c'est dans le domaine de l'emploi qu'elles sont le plus fréquentes.

Les employeurs sont ainsi tenus de prendre les « mesures appropriées » pour permettre aux travailleurs handicapés d'accéder à un emploi correspondant à leur qualification ou de le conserver grâce à des aménagements de poste.

Le patronyme

Une personne peut être victime de discrimination du fait d'un patronyme jugé ridicule ou de la consonance étrangère de son nom.

Exemple : *le refus de sélectionner à un emploi supérieur un agent dont le nom est jugé ridicule.*

Le sexe

Les discriminations à raison du sexe peuvent être subies par des femmes mais également par des hommes.

Exemple : *les inégalités de rémunération entre les hommes et les femmes.*



La citoyenneté dans l'enseignement agricole

www.citoyennete.educagri.fr

21/11/2017 – 20 discriminations - Sofie Aublin



Les activités syndicales

Une discrimination peut être caractérisée par le conditionnement d'une décision à l'appartenance ou la non appartenance à une organisation syndicale.

Exemple : *le refus d'un avancement professionnel du fait de l'exercice d'activités syndicales.*

Les caractéristiques génétiques

Les prédispositions à des pathologies et le risque potentiel de développer certaines maladies ne peuvent justifier des mesures préjudiciables. Celles-ci seraient alors constitutives de discriminations.

Exemple : *le refus de souscription d'un contrat d'assurance en raison d'une pathologie héréditaire.*

Les moeurs

Certains comportements discriminatoires peuvent être liés aux modes de vie, aux habitudes individuelles ou collectives.

Exemple : *le refus de recruter une personne qui fume.*

Les opinions politiques

Une discrimination peut être caractérisée par le conditionnement d'une décision à l'appartenance ou la non appartenance à une tendance politique.

Exemple : *le refus d'un avantage professionnel à un non sympathisant politique.*

L'origine

La discrimination à raison de l'origine recouvre toute discrimination fondée sur la naissance.

Exemple : *le refus de revaloriser le régime indemnitaire d'une personne d'origine extra-européenne.*

Le lieu de résidence

Situation dans laquelle, sur le fondement de son lieu de résidence, son adresse, une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable.

Exemple : *les refus d'embauche, de vente, voire les refus de paiement par chèque, opposés en raison de l'adresse du candidat ou du client, sont désormais interdits.*

Source : défenseur des droits